



Le bulletin communal d'information de la mi-année 2025

Chers amis,

La situation internationale impose de nouvelles orientations budgétaires, notamment en matière de défense militaire, alors que la situation financière de notre pays est assez tendue. Nos dirigeants recherchent par tous les moyens comment réduire notre déficit et stopper l'endettement. Cependant, nous sommes de plus en plus demandeurs de plus d'aides de l'Etat en matière de santé, d'équipement, etc....

Cette équation est difficile à solutionner sans augmentation d'impôts, ou diminution des prestations. Alors, comme très souvent en pareil cas, c'est vers les collectivités territoriales que l'Etat se tourne en les privant d'une partie de leurs ressources. Cela impacte considérablement les capacités d'investissement des départements, communautés de communes et communes. Et pourtant de nombreux défis se présentent à nous en matière environnementale, comment atténuer l'impact du dérèglement climatique et comment notre économie va pouvoir s'adapter. Et ces conséquences climatiques, notre commune vient d'en faire les frais avec deux évènements majeurs en un peu moins d'un an. Alors que les travaux viennent d'être terminés ou sont en cours suite à l'orage de grêle du 11 Juillet 2024, un orage accompagné de vents violents et de grêle s'est abattu le 25 juin dernier, causant de gros dégâts (toitures endommagées, routes coupées, panne électriques, ...). Si ces dégâts, notamment sur bâtiment sont couverts par les assurances, nous sommes en droit de nous demander, au vu des sommes que cela représente, si les assurances vont continuer à indemniser aussi systématiquement.

Aussi, je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes qui se sont mobilisées dans un même élan de solidarité, qu'ils soient professionnel, particulier, femme, homme, jeune, chacun avec ses propres moyens a passé une partie de la nuit à dégager les arbres qui coupaient les routes, ainsi que dans les jours qui ont suivis, ont dégagé les arbres tombés sur les lignes électriques. Bravo et merci encore pour ce bel élan de générosité où le mot solidarité a encore du sens dans nos communes rurales.

Bel été à toutes et à tous.

Le Maire,
Bernard JONQUIERES

Vote des taxes

Les taux d'imposition n'ont pas été modifiés ni par la commune, ni par la communauté de communes.

Compte Financier Unique 2024

Budget Communal : - Résultat de fonctionnement = excédent de 61 774.04€

- Résultat d'investissement = excédent de 108 442.57€

⇒ Résultat de l'exercice = Excédent de 170 216.61€

Budget Assainissement : - Résultat d'exploitation = excédent de 14 959.91€

- Résultat d'investissement = excédent 2 208.64€

⇒ Résultat de l'exercice = excédent 17 168.55 €

Budget Régie de transports : - Résultat de fonctionnement = excédent 8 796.74€

- Résultat d'investissement = excédent de 25 317.87€

⇒ Résultat de l'exercice = Excédent 34 114.61€

Budget Multiservices : - Résultat de fonctionnement = excédent de 11 123.43€

- Résultat d'investissement = déficit de 14 718.17€

⇒ Résultat de l'exercice = déficit de 3 594.74 €

Budget communal 2025

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le budget 2024 qui s'équilibre ainsi :

BUDGET COMMUNAL

- Dépenses de fonctionnement 450 210.87€
- Recettes de fonctionnement 388 436.83€
- Excédent de fonctionnement reporté.....0.00€
- Prélèvement pour section d'investissement..... 61 774.04€
- Dépenses d'investissement299 063.95€
- Déficit d'investissement reporté..... 0.00 €
- Recettes d'investissement190 621.38€
- Excédent de fonctionnement reporté.....108 442.57€

BUDGET ASSAINISSEMENT

- Dépenses d'exploitation55 349.91€
- Résultat d'exploitation reporté.....14 959.91€
- Recettes d'exploitation40 390.00€
- Prélèvement pour section d'investissement 0.00 €
- Dépenses d'investissement27 708.76€
- Recettes d'investissement25 500.12€
- Excédent de fonctionnement reporté.....2 208.64€

BUDGET REGIE DE TRANSPORTS

- Dépenses d'exploitation18 682.13€
- Déficit d'exploitation reporté.....0.00€
- Recettes d'exploitation9 885.39€
- Recette d'exploitation reporté 8 796.754€
- Dépenses d'investissement29 550.00€
- Recettes d'investissement 4 232.13€
- Excédent d'investissement reporté.....25 317.87€

BUDGET MULTISERVICES

- Dépenses d'exploitation6450.00 €
- Déficit d'exploitation reporté..... 0.00 €
- Recettes d'exploitation18 480.00€
- Prélèvement pour section d'investissement 12 030.00€
- Dépenses d'investissement117 411.42 €
- Recettes d'investissement117 411.42€
- Excédent de fonctionnement reporté

.....11 123.43 €

Les réunions du conseil

Réunion avec le P. E. T. R.

Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) centre Ouest Aveyron dans sa mission consiste à articuler les différentes politiques publiques en ce qui concerne l'accompagnement et le développement territorial. Il permet Le financement et l'accompagnement de projet. Nous l'avons sollicité pour nous aider à mener à bien l'opération cœur de village.

Cette réunion a eu lieu en présence du bureau d'études Sud Infra Environnement, qui a permis de faire un premier diagnostic des différents axes d'intervention.

Le PETR a inscrit dans son programme l'opération envisagée pour notre commune. Son rôle est de mobiliser tous les partenaires financiers (Etat, Région, département, agence de l'eau, ...) en fonction de la nature des investissements.

En ce qui concerne l'opération cœur de village, notre bureau d'étude a fait procéder à un relevé topographique par la société Gétude qui va lui permettre de nous faire des propositions de faisabilité.

Il faut savoir que dans cette opération a été prévue entre autres le diagnostic sur les réseaux d'assainissement. La société qui a été retenue pour cette mission est A2E. Elle a été retenue suite à un appel d'offre lancé par la communauté de communes qui avait été contactée par l'agence de l'eau. Cette dernière s'engage à financer les travaux ainsi que la réfection des réseaux défectueux à hauteur de 80 %. Cette démarche a été entreprise alors que la compétence assainissement devait devenir communautaire en 2026. Depuis le gouvernement est revenu sur cette obligation en laissant le choix aux collectivités. Notre communauté de communes a fait le choix de ne pas prendre cette nouvelle compétence. Par conséquent, les engagements pris par l'agence de l'eau se reportent sur les communes membres des EPCI concernées.

Retraite de Claude Delrieu

Le conseil municipal a souhaité mettre à l'honneur Claude Delrieu lors d'une cérémonie qui a eu lieu le 22 juin dernier le jour de la kermesse des écoles. Claude a travaillé pendant 10 ans en tant que chauffeur de bus. Il a assuré ce service avec ponctualité, sérieux et un dévouement exemplaire. Il a également assuré le gardiennage de l'église avec la même rigueur. Nous lui renouvelons nos vœux de bonne et longue retraite.

Encore merci Claude.

Visite de Monsieur le sénateur

Le 25 avril dernier, le sénateur Jean-Claude ANGLARS est venu nous rencontrer, afin d'évoquer le travail parlementaire réalisé par le Sénat au cours de la dernière session parlementaire. Nous avons évoqué ensemble les différents travaux à venir ainsi que les problématiques que pouvait rencontrer notre commune, notamment par rapport au règlement d'urbanisme.

Appel d'offres, travaux salle des fêtes

Suite aux résultats de l'appel d'offres et après négociation pour les lots « Couverture » et « faux plafond », les entreprises retenues sont les suivantes :

AWWA Group pour le désamiantage,

Élite pour l'électricité,

Gaston pour la peinture,

Soulier pour la couverture,

Bellet pour les faux plafond et isolation.

Les démarches réglementaires sont entreprises pour le désamiantage et les travaux débiteront à la rentrée

Nous venons de conclure avec notre assurance les discussions quant à l'indemnité octroyée. Les contrats qui nous liaient à notre assurance ont permis d'avoir une indemnité qui couvre la quasi-totalité des travaux de la salle des fêtes, idem pour l'école, la mairie, les vestiaires et l'église. Pour cette dernière les travaux n'ont pas été réalisés et, la tempête du 25 juin dernier a causé de nouveaux dommages, un devis complémentaire a été réalisé et nous attendons les conclusions de l'expert.

Pour le foyer des jeunes, le taux de vétusté retenu a été important et l'assurance ne couvre pas la totalité de la réfection de la toiture, ce qui entraîne un reste à charge plus ou moins important en fonction du choix des matériaux.

Intempéries

Le 25 juin dernier, un violent orage s'est abattu sur notre commune, accompagné de grêle et de fortes rafales de vent. Plusieurs communes ont été touchées causant de gros dégâts : toitures endommagées, panne d'électricité, de téléphone arbre arrachés, récoltes endommagées. Les services de l'État ont été mobilisés. Madame la Préfète nous a

réuni le lendemain pour un bilan approximatif des dégâts.

Les services de la préfecture nous ont fait savoir que ces dégâts rentraient dans le cadre de déclaration à nos compagnies d'assurance respectives et ne pourraient faire l'objet de demande de classement en état de catastrophe naturelle.

Site Internet

Le site Internet est en cours de finalisation. Sa publication devrait intervenir à la fin du mois d'août. Les informations concernant les associations et les professionnels peuvent évoluer. Si cela est votre cas, merci d'en informer le secrétariat de mairie, afin de procéder aux corrections nécessaires.

Ecole

Au vu des effectifs, la direction de l'inspection académique a octroyé un demi-poste supplémentaire en appui pédagogique à la rentrée de septembre. Cette personne viendra en complément de madame Isabelle VERNHES, la directrice, qui souhaite continuer d'enseigner à l'école des Albres.

Église

La mise en valeur de l'église par la lumière va être rénovée. En effet, l'ancien équipement était très énergivore et nous avons de la difficulté à trouver les pièces de rechange. En collaboration avec le SIEDA, nous avons procédé à des essais avec des ampoules LED très peu consommatrices d'électricité et au rendement supérieur.

Les essais ont été concluants, les travaux sont programmés pour cet automne

Recensement

L'ensemble des communes de notre pays sont recensées régulièrement tous les cinq ans, par 1/5^{ème}. En ce qui nous concerne le dernier recensement a eu lieu en janvier 2020. Donc en principe nous aurions dû le faire en 2025, compte tenu de l'épidémie de COVID 19, le recensement de janvier 2021 n'a pas eu lieu ce qui a décalé l'ensemble des communes d'un an. Le recensement se déroulera donc du 15 janvier au 14 février prochain.

Nos centenaires

En ce début d'année, nous avons eu l'honneur de fêter les 100 ans de deux administrées :

Madame Renée LAVIALE, née le 09 Janvier 1925,

Madame Zélia ARNAGOL, née le 22 Mars 1925.



Secrétariat de Mairie

- **HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC** : Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00
- **COORDONNEES MAIRIE** : Téléphone : 05 65 80 42 64 - E-mail : mairielesalbres-aveyron@neuf.fr
- **PERMANENCE DU MAIRE** : Le samedi matin de 10 h 00 à 12 h 00. Les autres jours sur rendez-vous

En dehors de ces horaires, en cas d'urgence, vous pouvez joindre Monsieur le Maire au 06 81 48 92 61

Agence postale communale

HORAIRES D'OUVERTURE : Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00

- **COORDONNEES** : Téléphone : 05.65.80.42.66